

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-23-1041 du 08/08/2023

Arrêté du 3 août 2023

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION PAR INTÉRIM EN QUALITÉ DE CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE
MINISTÉRIEL PRÈS LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION, LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION ET LE MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES

Délégation encadrement supérieur et Talents

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte nomination par intérim en qualité de contrôleur budgétaire et comptable ministériel près le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministère de la santé et de la prévention et le ministère des solidarités et des familles.

Date d'application : 01/09/2023

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION PAR INTÉRIM EN QUALITÉ DE CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE MINISTÉRIEL PRÈS LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION, LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION ET LE MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION PAR INTÉRIM EN QUALITÉ DE CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE
MINISTÉRIEL PRÈS LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION, LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE
LA PRÉVENTION ET LE MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES**



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ

portant nomination par intérim en qualité de contrôleur budgétaire et comptable ministériel
près le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministère de la santé et de la prévention
et le ministère des solidarités et des familles

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Vu le décret n° 2005-1429 du 18 novembre 2005 modifié relatif aux missions, à l'organisation et aux emplois
de direction des services de contrôle budgétaire et comptable ministériel ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable
publique ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2022 relatif à l'organisation du service public des comptables publics ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2023 portant admission à la retraite (administrateurs généraux des Finances
publiques) ;

ARRÊTE :

Article premier

Sont chargés de l'intérim de l'emploi de contrôleur budgétaire et comptable ministériel près le ministère du travail,
du plein emploi et de l'insertion, le ministère de la santé et de la prévention et le ministère des solidarités et des
familles, en remplacement de M. Laurent FLEURIOT, admis à faire valoir ses droits à retraite :

- M. Christophe TAVAN, administrateur des Finances publiques, pour ce qui concerne l'exercice des compétences
de comptable public ministériel ;
- M^{me} Hélène PHANER, contrôleur générale de 1^{ère} classe, pour ce qui concerne l'exercice des compétences de
contrôleur budgétaire ministériel.

Article 2

Cette mesure prend effet le 1^{er} septembre 2023.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 3 AOÛT 2023

Pour le Ministre de l'Économie, des Finances
et de la Souveraineté Industrielle et Numérique
et par délégation

La Directrice du Budget,

Mélanie JODER

Pour le Ministre de l'Économie, des Finances
et de la Souveraineté Industrielle et Numérique
et par délégation

Le Directeur général-adjoint des Finances publiques,

Antoine MAGNANT

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756